

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports  
Service Aménagements Routiers  
0413312219

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. ERIC LE DISSES**

**OBJET : Acquisitions foncières pour la réalisation de pistes cyclables.  
Communes de La Barben et de Saint Andiol.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux pistes cyclables, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les opérations d'aménagements des pistes cyclables sur les communes de La Barben et de Saint Andiol, dont le détail est joint au rapport, ont fait l'objet d'une prise en considération permettant le lancement des acquisitions foncières correspondantes.

Le montant de ces acquisitions, qui s'élève à 195 € est déterminé après consultation de France Domaine.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**Commission Permanente du 5 avril 2019**  
**Acquisitions foncières**

**Arrondissement de Marseille Etang de Berre**

<b>LIBELLE OPERATION</b>	<b>NOM DES PROPRIETAIRES CEDANTS</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>				<b>EMPRISE EN M2</b>	<b>EVALUATION DES SERVICES FISCAUX ou des EXPERTS</b>	<b>MONTANT DES ACQUISITIONS</b>
		<b>S*</b>	<b>N*</b>	<b>Nature</b>	<b>Surface en M<sup>2</sup></b>			
RD 22a - Aménagement d'une piste cyclable - Commune de La Barben	Commune de La Barben	AB	210	Terrain	2 431	120	7 664,40 €	0,00 €*
<b>TOTAL</b>								<b>0,00 €</b>

\*Il s'agit d'une emprise complémentaire pour la réalisation d'un abri bus à la demande de la Commune.

La parcelle AB 210 provient de la parcelle AB 67 divisée par acte administratif de vente du 30/03/2015, publié le 17/04/2015, Volume 2015P, N° 3726.

L'évaluation de France Domaine est celle appliquée à ce même acte de 2015.

**Arrondissement d'Arles**

<b>LIBELLE OPERATION</b>	<b>NOM DES PROPRIETAIRES CEDANTS</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>				<b>EMPRISE EN M2</b>	<b>EVALUATION DES SERVICES FISCAUX ou des EXPERTS</b>	<b>MONTANT DES ACQUISITIONS</b>
		<b>S*</b>	<b>N*</b>	<b>Nature</b>	<b>Surface en M<sup>2</sup></b>			
B001 EV8 - Aménagement d'une piste cyclable de Plan d'Orgon à Mollégès - Commune de Saint Andiol	Canal des 4 communes	B	501	Berges de canal et de route	165	165	195,00 €	195,00 €
<b>TOTAL</b>								<b>195,00 €</b>